

CONVENTION CONCLUE ENTRE LE JEUNE AU PAIR ET LA FAMILLE D'ACCUEIL :

initiale renouvellement

(articles L. 313-9 et R. 313-12 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile)

IMPORTANT : article 441-6 du code du pénal : Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.

1. Le jeune au pair

Nom de famille :	Prénom(s) :	Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F
Né (e) le : à	Pays :	Nationalité :
Adresse dans le pays d'origine :		
Adresse électronique :		Téléphone :

2. La famille d'accueil (parents et membre(s) de la famille)

Parent 1 :		
Nom de famille :	Prénom(s) :	Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F
Né (e) le : à	Pays :	Nationalité :
Profession :		
Adresse électronique :		Téléphone :
Parent 2 :		
Nom de famille :	Prénom(s) :	Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F
Né (e) le : à	Pays :	Nationalité :
Profession :		
Adresse électronique :		Téléphone :

Composition de la famille : adulte (s) enfant (s) /âgés de à ans dont nombre d'enfants de moins de 3 ans
Le cas échéant, salarié(s) aide à la personne ou employé(s) à domicile :

3. Logement de la famille d'accueil (conditions d'accueil du jeune au pair)

<input type="checkbox"/> Appartement <input type="checkbox"/> Maison individuelle	Nombre de pièces dans le logement : <input type="checkbox"/>
Adresse :	Code postal : Commune :
Chambre individuelle du jeune au pair : surface <input type="checkbox"/> m ² , <input type="checkbox"/> fenêtre(s)	
Salle de bain : <input type="checkbox"/> individuelle <input type="checkbox"/> partagée avec :	

4. Organisation des activités et des tâches effectuées par le jeune au pair

Travaux ménagers liés à la vie quotidienne d'enfants de plus de trois ans : <input type="checkbox"/> /heures/semaine	
Tâches effectuées :	
Nombre de jour(s) de repos /semaine <input type="checkbox"/> jour(s)	
Montant de l'argent de poche versé <input type="checkbox"/> euros/mois	Jour de versement:
Enseignement suivi (si information connue) : _____	Nombre d'heures <input type="checkbox"/> / mois
Etablissement : _____ n° _____ (UAI ou Siret)	Site internet : www.
Adresse de l'établissement :	Code postal : Commune :

5. Durée de la convention et modalités de rupture anticipée

Durée de la convention : <input type="checkbox"/> mois	Date de début de la convention :	Date de fin de la convention :
--	----------------------------------	--------------------------------

D'un commun accord, les deux parties peuvent mettre fin à la convention.
En cas de faute lourde par une des parties, l'autre partie pourra immédiatement mettre fin à la convention.
En cas de manquement aux engagements de la présente convention par une partie, la rupture de celle-ci prend fin au bout d'un délai qui permette aux deux parties de prendre les dispositions nécessaires, et qui ne peut être inférieur à une semaine.
Le service des étrangers de la préfecture compétente en sera avisé.

CONVENTION CONCLUE ENTRE LE JEUNE AU PAIR ET LA FAMILLE D'ACCUEIL : initiale renouvellement

(articles L. 313-9 et R. 313-12 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile)

6. Engagements et obligations des signataires de la présente convention

6-1. Les parents de la famille d'accueil

Attestent sur l'honneur :

- ne posséder aucun lien de parenté avec le jeune au pair,
- que la langue employée dans le foyer est le français,
- avoir pris connaissance des dispositions du code pénal sanctionnant la traite des êtres humains (en annexe de la présente convention).

S'engagent à :

- nourrir et loger le jeune au pair pendant toute la durée de validité de la convention,
- supporter la charge financière de l'assurance maladie prise par le jeune au pair,
- en cas de maladie du jeune au pair, à continuer à lui assurer le logement et la nourriture jusqu'à ce que les arrangements nécessaires aient pu être pris,
- ce que l'emploi du temps du jeune au pair lui permette de parfaire sa connaissance de la culture, de la langue, et de la société française,
- laisser au jeune au pair la possibilité d'assister à des cours,
- laisser au jeune au pair toutes facilités pour l'exercice de son culte,
- verser chaque mois à échéance fixe l'argent de poche au jeune au pair.

Se portent garants du :

- jeune au pair en ce qui concerne ses frais de subsistance, de logement, ou les risques d'accident.

Fait à _____ le _____
Signature du parent 1 :

Fait à _____ le _____
Signature du parent 2 :

6-2. Le jeune au pair

Atteste sur l'honneur :

- ne posséder aucun lien de parenté avec la famille d'accueil,
- avoir pris connaissance des dispositions du code de procédure pénale relatives aux droits garantis aux victimes de traite d'êtres humains, et les coordonnées des associations spécialisées dans l'assistance aux victimes (en annexe de la présente convention).

S'engage à :

- effectuer les tâches mentionnées au 5° de la présente convention.

Fait à _____ le _____
Signature du jeune au pair :

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

Formulaire à joindre signé par l'ensemble des parties prenantes à la demande de visa ou de titre de séjour présentée par le ressortissant